



ROUEN, LE 31 MAI 2016

COMMUNIQUÉ DE L'INTERSYNDICALE DU CONSEIL REGIONAL DE NORMANDIE

Comme il l'a été indiqué lors du CT du 20 mai 2016, les représentants du personnel tiennent leur légitimité de l'élection et de ce fait, sont les interlocuteurs légitimes et privilégiés de l'administration pour traiter des sujets qui concernent l'organisation de la nouvelle Région. C'est dans ce cadre que les organisations syndicales CFDT-CGT-FO-SnuTER et UNSA ont décidé d'agir en intersyndicale sur ce point et assument leur responsabilité quant aux actions qui ont été et seront menées au cours de cette période.

Nous avons entendu les remarques des salariés lors de nos réunions d'information notamment leur souhait de manifester lors de l'assemblée plénière du jeudi 26 mai 2016 à ROUEN et nous souhaitons expliquer à l'ensemble du personnel les raisons pour lesquelles l'intersyndicale n'a pas appelé à une intervention. En effet, d'une part, ce projet de nouvelle organisation n'était pas à l'ordre du jour de la session plénière et d'autre part, nous avons obtenu des engagements du Président lors du CT du 20 mai qui devaient être retranscrits sous la forme d'un relevé de décisions adressé dans les plus brefs délais aux représentants du personnel.

En attente de ce document et malgré la frustration d'un certain nombre de salariés, il ne nous semblait pas opportun de mener une action ce jour qui aurait risqué d'être « récupérée politiquement » alors que tous les syndicats UNANIMEMENT s'évertuent à dire que la représentation du personnel subissant la fusion n'est aucunement un sujet politique mais uniquement celui de la représentation des intérêts des agents.

L'INTERSYNDICALE SE VEUT LIBRE ET INDEPENDANTE DE TOUTE STRATEGIE POLITICIENNE. ELLE ŒUVRE CONFORMEMENT A SON ETHIQUE, EN CE SENS, ELLE AGIT POUR REDUIRE LES IMPACTS NEGATIFS DE LA FUSION SUR LES SALARIES ET POUR LA CONTINUTE D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE.

Pour rappel, cette intersyndicale a obtenu :

- Des échanges hebdomadaires avec l'administration et bihebdomadaires avec le Président,
- L'annulation du projet de mobilité de tous les postes,
- L'engagement officiel de l'exécutif d'un équilibre concernant les effectifs et les catégories par site (relevé de décisions du CT du 20 mai 2016),
- La mise en place d'un groupe de projet des risques psychosociaux dans le cadre du CHSCT,
- La mise en place d'une FAQ,
- La modification du 2^{ème} questionnaire et un report des dates de réponse compte tenu des difficultés rencontrées par les agents pour se positionner,
- La définition de mesures d'accompagnement.

NOTRE PROCHAINE ACTION :

Nous avons une réunion de programmée avec M. le Président **mercredi 1^{er} juin à 16h30 sur le site de ROUEN.** Compte tenu de vos nombreuses remarques, nous lui avons demandé par la lettre ouverte du vendredi 27 mai 2016, qu'il rencontre l'ensemble du personnel, afin que VOUS et NOUS (organisations syndicales) puissions échanger avec lui et son administration pour obtenir toutes informations nécessaires à diminuer le stress et l'inquiétude grandissante engendrés par cette nouvelle organisation. **Pour l'intersyndicale, quelle que soit la nature des préoccupations, qu'elles se situent sur les sites de ROUEN ou de CAEN, elles doivent être évoquées ! NOUS VOUS INVITONS DONC A VENIR NOMBREUX échanger sur les problèmes posés par la réorganisation.**

Nous lui avons demandé également l'organisation d'un nouveau Comité Technique avant le 10 juin, c'est-à-dire avant la diffusion auprès des agents des postes vacants afin de nous assurer de l'équilibre promis en termes d'effectifs mais également de répartition par catégorie.

Par ailleurs, afin de vous informer quotidiennement, une réunion intersyndicale avec l'ensemble du personnel sera mise en place **tous les vendredis de 12h30 à 13h30 sur le site de ROUEN et sur le site de Caen, selon l'actualité, avec un RDV d'ores et déjà fixé le jeudi 2 juin à 12h15.**